

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **51 (1915)**

Heft 11

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

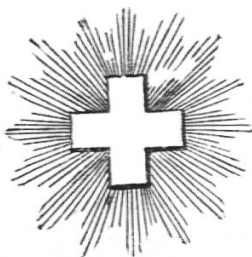
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LI^{me} ANNÉE

N^o 11



LAUSANNE

13 Mars 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Un éditeur jurassien de manuels scolaires (Fin).* — *Situation de l'enseignement primaire en France.* — *Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Neuchâtel. Berne. France.* — PARTIE PRATIQUE : *Chant. Dictées. Rédaction.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture à l'école primaire.* — *Calcul.* — *Comptabilité.*

UN ÉDITEUR JURASSIEN DE MANUELS SCOLAIRES

(Fin.)

Vers 1860, l'enseignement se simplifie dans notre pays. On recherche des manuels plus à la portée des enfants. Victor Michel suit le mouvement. Il abandonne les manuels Faivre et Seuret ; il recherche une grammaire française « réduite à sa plus simple expression » et en 1861, il imprime l'*Abrégé de la grammaire française* par Noël et Chapsal. La vente dut marcher puisque, en 1864, l'éditeur fait un nouveau tirage.

En même temps, Michel édite les *Premières lectures françaises pour les écoles primaires du Jura* (1861) et les *Secondes lectures françaises à l'usage des écoles primaires supérieures du Jura*, par Joseph Willm (1862).

Les *Premières lectures* ont eut au moins quatre éditions (1861, 1862, ? , 1878). Joseph Willm (1792-1853), inspecteur d'académie à Strasbourg, a publié plusieurs manuels scolaires et un remarquable *Essai sur l'éducation du peuple*. Les *Lectures françaises*, publiées chez Berger-Levrault à Strasbourg ont été en usage en Alsace jusqu'à l'annexion. En 1864, Victor Michel édite la *Méthode d'occupation comprenant la lecture, l'écriture, le dessin, le calcul et le chant*, par Henry, alors instituteur à Damphreux. C'est là un

essai intéressant de concentration dans l'enseignement qui, à notre avis, aurait mérité plus de succès. La méthode d'occupation se composait de trois grands tableaux mnémonico-intuitifs à suspendre dans la classe et de deux manuels à l'usage de l'élève dont un seul a paru. En 1862, Victor Michel publie un *Recueil de chants pour voix égales notés d'après la méthode Chevé*. Ce premier cahier renferme dix-huit chants extraits des cahiers de Neiss, instituteur à Payerne. La méthode chiffrée eut peu de succès et l'ouvrage ne fut pas réimprimé.

Un excellent ouvrage publié par Michel, en 1865, a pour titre *Des animaux utiles et nuisibles à l'agriculture*, par Edouard Pagnard, maître principal à l'école normale de Porrentruy. Cet ouvrage de vulgarisation a éveillé l'esprit d'observation chez les instituteurs et a inculqué à la jeunesse des notions justes sur les animaux qui nous entourent, afin de prévenir la destruction irréfléchie des espèces qui rendent des services à l'agriculture.

Le dernier ouvrage scolaire édité par Victor Michel est à notre connaissance, celui d'Auguste Jaquet, directeur de l'école secondaire des filles de Porrentruy, *Description des animaux et minéraux*, du plan d'études des écoles du canton de Berne (1881). Les éditions subséquentes de cet ouvrage ont été publiées par Fritz Payot, à Lausanne.

Nous n'avons pas épuisé la liste des publications scolaires de la maison Victor Michel. Nous savons d'après Jules Thurmann qu'elle a publié, avant 1842, une *Méthode de lecture syllabique, guide et cartons mobiles* par Mérat, professeur au collège et à l'école normale de Porrentruy. Nous n'avons jamais eu cet ouvrage sous la main. Il y en a peut-être d'autres que nous ignorons. Il nous reste encore à donner quelques détails biographiques sur l'éditeur Victor Michel. Originaire d'une petite commune des environs de Pontarlier, où il naquit en 1804, il avait fait un apprentissage dans l'imprimerie Chalandre, à Besançon. Après avoir satisfait aux obligations du service militaire, le jeune homme travailla à Genève et à Lausanne. C'est au printemps de 1832 qu'il fut appelé à Porrentruy par le comité de rédaction du journal *l'Helvétie*, en vue de diriger l'impression de cette nouvelle revue politique dans un atelier typogra-

phique appartenant à M. le préfet Choffat. En 1838, Victor Michel prit à son compte l'imprimerie de M. le préfet, qui lui vint en aide par ses conseils et son appui financier. L'initiative du directeur explique comment les premières impressions de Victor Michel, avant 1838, sont éditées sous la raison sociale « Victor Michel et Cie »,

L'Helvétie fut transportée à Delémont puis à Berne. Victor Michel l'y suivit. Il installa des imprimeries dans ces deux villes, mais il les abandonna après le retour de *l'Helvétie* à Porrentruy où ce journal libéral termina sa parution en 1850. C'est dans l'atelier installé à Delémont, placé probablement sous la surveillance de son frère Paul, que furent imprimés le *Bourcard d'Asnel* de Quiquerez, et les *Principes de pédagogie* de Thurmann (1842), etc.

Victor Michel préférait les affaires à la politique. Il remplaça *l'Helvétie* par une *Feuille d'annonces* qui devint plus tard le *Jura*, actuellement propriété d'une société qui continue les traditions de son fondateur.

L'éditeur Michel est décédé le 7 novembre 1888. Outre les ouvrages scolaires dont nous avons parlé, il a imprimé presque toutes les publications de la *Société jurassienne d'émulation*. A un moment où la librairie scolaire était abandonnée à l'initiative privée, il a su découvrir dans cette voie une source de revenus légitimes. Grâce à son initiative, à son esprit d'entreprise, aux excellentes relations qu'il entretenait avec les hommes d'école de sa génération, il a laissé une trace brillante dans le développement de nos institutions scolaires. Nous avons cru bien faire de réunir en un tableau rapide l'activité de cet imprimeur et de cet éditeur dans le domaine de la librairie classique, avant que tous les volumes qu'il a publiés soient complètement anéantis, car il n'y a rien de si fugace et de si précaire qu'un livre d'école.

H. GOBAT.

SITUATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EN FRANCE

I. — Locaux.

Ecoles normales. — La plupart sont transformées en hôpitaux, savoir : les deux écoles normales supérieures de Saint-Cloud et de Fontenay ; et 147 écoles normales des départements (sur 166).

Les deux écoles normales supérieures demeurent fermées : les élèves de Saint-Cloud étant presque tous mobilisés, il n'y a pas lieu de songer à une rentrée ;

l'école de Fontenay s'est ouverte en janvier dans une maison louée pour elle à Paris.

La plupart des écoles normales départementales ont réussi à faire une rentrée partielle : les classes se font dans des locaux d'emprunt (écoles primaires, appartements des professeurs, etc...) ; les élèves sont externés et logés dans des familles. Au début de septembre, les recteurs n'espéraient pouvoir ouvrir qu'une soixantaine d'écoles ; mais les instructions du 10 et du 19 septembre ayant élargi leur initiative, ils ont pu faire la rentrée dans 107 écoles au début d'octobre et dans 138 écoles en novembre ; 28 seulement demeurent fermées : encore faut-il observer que 15 d'entre elles sont dans la zone des armées.

Ecoles primaires supérieures. — Les services de la guerre n'ont réquisitionné que les écoles les mieux installées : celles des grandes villes. Mais leur nombre a dépassé 300.

Sur 466 écoles, 232 seulement étaient ouvertes au début de décembre : encore ce chiffre est-il en progrès sur les prévisions de septembre (137) et sur la rentrée d'octobre (184).

Il faut ajouter que, parmi les 466 écoles, sont comptées celles assez nombreuses (une cinquantaine) des régions envahies. Il n'en est pas moins vrai que les municipalités ont encore des efforts à accomplir pour installer leurs écoles primaires supérieures dans des locaux provisoires.

Ecoles primaires élémentaires. — C'est surtout dans les villes et dans les bourgades importantes que des écoles ont été mises à la disposition de l'armée. Voici comment a varié leur nombre ; le nombre de leurs classes, celui des élèves qui les fréquentent en temps normal indiquent l'importance du trouble apporté par la guerre dans le service scolaire :

Au 1^{er} octobre, étaient réquisitionnées :

2000 écoles, comprenant 8000 classes, recevant 320 000 élèves ;

Au 1^{er} novembre, étaient réquisitionnées :

1560 écoles, comprenant 6750 classes, recevant 266 000 élèves ;

Au 1^{er} décembre, étaient réquisitionnées :

1304 écoles, comprenant 3456 classes, recevant 226 000 élèves.

Toutes ces écoles ne sont pas fermées ; on s'ingénie, depuis trois mois, à trouver, pour celles qui servent d'hôpitaux, de magasins ou de dépôts militaires, un logis provisoire : on loue ou l'on emprunte des salles de mairie, des appartements privés, des salles de spectacle ou de réunion, parfois même des édifices culturels. Grâce à ces efforts, grâce au concours de nombreux amis de l'école, le nombre des écoles fermées, faute de local, s'est notablement abaissé. Il était :

	Population normale.
Au 1 ^{er} novembre, de 427, avec 1750 classes et	77 860 élèves ;
Au 1 ^{er} décembre, de 167, avec 748 classes et	30 063 »

Ce nombre continue à décroître.

II. — Personnel.

Inspection. — 16 inspecteurs d'Académie sur 90 sont mobilisés.

Ils sont, en général, remplacés par le proviseur du lycée, le directeur de l'école normale ou l'inspecteur primaire du chef-lieu.

Des instituteurs et des institutrices suppléent, dans les bureaux des inspections académiques, les secrétaires et commis mobilisés.

150 inspecteurs primaires (sur 424) sont mobilisés.

Leur service est assuré par quelques retraités de bonne volonté, une dizaine d'inspecteurs des départements envahis, par les directeurs et les directrices d'écoles normales; enfin les inspecteurs restés à leur poste se partagent les circonscriptions de leurs collègues mobilisés.

Ecoles normales et Ecoles primaires supérieures. — On peut évaluer à un millier le nombre des professeurs de ces écoles qui sont partis pour l'armée.

Toutefois, il n'a pas été nécessaire de les remplacer tous. En effet, la rentrée des écoles normales n'a été que partielle: chacune d'elles ne possède guère que deux années sur trois, les élèves de 3^e année remplaçant dans les écoles élémentaires des instituteurs mobilisés. Et, d'autre part, le personnel des écoles primaires supérieures dont la rentrée était impossible (faute de local) a pu être utilisé dans les écoles ouvertes. Il a suffi, par suite, d'un nombre assez peu élevé de délégués pour combler les vides créés dans ce personnel par la mobilisation.

Ecoles primaires élémentaires. — Dès le mois d'août, le nombre des instituteurs mobilisés s'est élevé à 21 000. Mais ce chiffre s'est sensiblement abaissé en septembre; on a renvoyé dans leurs foyers ceux qui n'avaient d'abord été employés qu'à la garde des voies de communication. En novembre, après l'appel des nouvelles classes, il revint au taux primitif: 21 000. (A suivre.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Société pédagogique vaudoise. Assemblée des délégués. — L'assemblée annuelle des délégués de sections de la S. P. V. a eu lieu samedi 6 mars, à 9 heures du matin, dans une des salles de l'Ecole normale, sous la présidence de M. Ernest Visinand, instituteur à Lausanne.

Elle a débuté par le chant « Bravoure, honneur! » dirigé par M. Henri Guignard, de Vaultion.

Après le substantiel rapport du président sur l'activité du comité, celui de la commission de vérification des comptes et l'adoption de ceux-ci, M. Badel, caissier, a donné connaissance des réponses des sections au sujet de la création d'une Caisse d'invalidité; une intéressante discussion a suivi.

La cotisation de la caisse de secours a été fixée à fr. 2 pour 1916. Les sujets d'études suivants ont été choisis pour être présentés à l'agrément du Département: 1. L'attention peut-elle être exercée et fortifiée?; 2. Enseignement de la composition au degré moyen; 3. Les manuels scolaires actuels répondent-ils aux besoins de l'enseignement?

La discussion de diverses propositions des sections a donné lieu à un débat animé, puis, à 1 heure, un dîner a réuni tous les participants, une quarantaine, à l'Hôtel de l'Ours.

H. Y.

JURA BERNOIS. — Synode de Laufon. — Le Synode de Laufon s'est réuni, le 3 février, à Laufon, sous la présidence de M. Moser, instituteur à Grelingue.

M. Georges Hof, instituteur à Laufon, a, dans une causerie intéressante, parlé de diverses questions actuelles : éclaireurs, islam, canal de Panama, causes de la guerre actuelle, économie des forces de l'instituteur. Ce dernier sujet mériterait d'être reproduit dans ses idées principales.

L'assemblée a été mise au courant par son président de diverses décisions de la Société des instituteurs. La nomination du Comité est renvoyée à une séance prochaine.

H. GOBAT.

*** **Bienne.** — Les classes primaires ayant été dérangées à plusieurs reprises par la mobilisation et le passage des troupes, la Commission scolaire a supprimé cette année les examens habituels du printemps. On travaillera donc dans toutes les classes, sans fièvre, tout calmement, jusqu'au dernier jour du semestre. Cette décision est bien accueillie dans les milieux pédagogiques, les élèves ne s'en plaindront pas non plus!

Les vacances de l'année scolaire ont été fixées comme suit :

Printemps : 29 mars—17 avril ;

Eté : 12 juillet—21 août ;

Automne : 11 au 25 octobre ;

Nouvel-an : 23 décembre—5 janvier.

Dans la même séance, la Commission des écoles primaires a élu une sous-commission qui devra s'occuper des jeunes gens et jeunes filles sortant de l'école au printemps, et qui n'auront pas trouvé à se placer : on instituera des cours de travaux manuels et de jardinage pour les garçons, des cours de couture, de cuisine, de raccommodage pour les jeunes filles. D'un rapport du président de la Commission, il ressort que les offices de placement de la région ont très peu d'offres cette année; il importe donc de veiller à ce que les enfants libérés de la fréquentation scolaire ne soient pas abandonnés à eux-mêmes. Bien que le travail ait repris d'une façon à peu près normale dans la plupart des fabriques, l'industrie horlogère n'engagera pas beaucoup d'apprentis cette année; il faudra donc, en attendant, que nos jeunes gens trouvent autre chose. B.

NEUCHÂTEL. — Fonds scolaire cantonal de Prévoyance. — Depuis sa réorganisation de 1912, le Fonds scolaire de Prévoyance a continué une marche prospère.

Avant 1912, la pension de retraite était de fr. 800 après un minimum de 30 ans de services; le Fonds assurait en outre une indemnité au décès de fr. 3000.

Les membres payaient 30 cotisations annuelles de fr. 60 et l'Etat allouait une subvention de fr. 20 000 par an. Ajoutons que l'Etat a fait au Fonds plusieurs allocations extraordinaires importantes, prises sur la subvention fédérale à l'école primaire.

Les principaux changements introduits lors de la réorganisation de 1912 permirent d'établir le Fonds sur des bases techniques et d'améliorer la pension de retraite. Les principaux changements apportés furent les suivants :

a) Cotisation annuelle de fr. 100 pendant 30 ans au lieu de fr. 60.

b) Subvention annuelle de l'Etat de fr. 50 par membre au lieu d'une allocation fixe de fr. 20 000.

c) Subvention annuelle *des Communes* de fr. 25. La participation des communes est un fait nouveau.

d) La pension de retraite portée à fr. 900 après 30 ans de services, puis s'élevant de fr. 50 par an jusqu'à concurrence de fr. 1400 à 40 ans de services.

e) Etablissement d'une rente d'invalidité à partir de la 5^{me} année de services. (Fr. 30 par année de services.)

f) Indemnité au décès de fr. 3000 maintenue, mais avec quelques restrictions.

g) Le remboursement partiel des cotisations aux démissionnaires (75 %) au lieu du remboursement total.

Voici le résultat financier de l'exercice 1914 :

<i>Dépenses :</i>	
Pensions servies,	Fr. 64 963,35
Indemnités au décès	» 6 000 —
Remboursement des cotisations aux démissionnaires (moyenne annuelle plus de fr. 9000.)	» 2 692,50
Frais généraux	» 2 236,31

<i>Recettes.</i>	
Allocation de l'Etat	Fr. 30 050 —
Allocation des Communes	» 15 325 —
Cotisations des membres	» 45 030 —
Intérêts des capitaux	» 46 569,54
Versements complémentaires	» 32 935 *
En 1913, le Fonds capital était de	» 1 113 091,09
En 1914, le Fonds capital atteint	» 1 207 108,47

soit une augmentation de fr. 94 017,38.

Le Fonds scolaire de Prévoyance comptait au 31 décembre 1914, 713 membres se répartissant comme suit :

Loi scolaire de 1872.	49	sociétaires	(pension de fr. 200 après 25 ans).
Loi scolaire de 1889.	212	»	(pension de fr. 800 après 30 ans).
Décret du Grand Conseil de 1906.	12	»	(Institutrices d'école enfantine, pension de fr. 400).
» de 1912.	440	»	(organisation nouvelle, pension de fr. 900 à fr. 1400.)
Total,	713	membres.	

H. L. GÉDET.

* Ces versements sont faits par les membres du Fonds ayant opté pour la situation nouvelle, créée par la loi de 1912.

BERNE. — 1. Sont mises au concours, dans la Feuille officielle scolaire du 28 février 1915, par suite d'expiration de fonction et de décision communale : a) la classe inférieure VII, à Laufen ; — b) la classe II, à Mervelier (district de Moutier).

Dans ces deux localités, le Comité central du B. L. V. est intervenu auprès des autorités. Les négociations n'ont pas encore abouti ; elles suivent leurs cours.

En conséquence, les membres du B. L. V. sont invités, pour se conformer à l'article 6 des statuts, à ne pas postuler ces places avant un nouvel avis. Les comités de section sont instamment priés de rendre les candidats — ceux surtout qui ne se rattachent pas à notre Société — attentifs aux conséquences qu'entraînera pour eux leur manière d'agir.

2. *La classe de Roches*, mise au concours dans la Feuille officielle scolaire du 31 janvier et dont les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 mars 1915, est sévèrement boycottée.

3. *Le Noirmont*. Il s'est trouvé là un instituteur en la personne de M. Emile Gigon, maître aux Barrières près du Noirmont, qui a trahi les intérêts de notre Société. C'est en vain que nous avons fait tous nos efforts pour détourner le jeune homme de sa candidature (Gigon a été diplômé à Porrentruy en 1913). M. Gigon a mis son intérêt personnel momentané au-dessus de celui de tout le corps enseignant. Comme M. Paul Voisard, il sera donc exclu de la Société par l'Assemblée des délégués de 1915. Il faut espérer qu'il sentira un jour les conséquences de sa conduite et qu'il ne sera plus invité comme auparavant à participer, en ami et collègue, aux assemblées de section. Nous ne le comptons plus parmi les nôtres.

4. *L'assemblée des délégués du B. L. V. de 1915* aura lieu samedi, le 24 avril 1915. Selon les prescriptions statutaires, il faudra, en suite d'expiration de fonction, s'occuper des élections suivantes :

- a) élection du président de l'assemblée des délégués ;
- b) élection d'un membre de la commission de revision ;
- c) réélection du secrétaire central.

Berne, le 27 février 1915.

Au nom de la Commission d'administration du B. L. V. :

Le président,
R. BLASER.

(Communiqué.)

Le secrétaire,
O. GRAF.

FRANCE. — **Au champ d'honneur.** — *Un instituteur a sept fils au front. Cinq sont tués. Un disparu.* — Parmi les familles les plus cruellement éprouvées par la guerre, on cite celle de M. Bouriot, instituteur à Montperreux, qui a envoyé sept fils sur le front, et dont cinq ont été tués.

En outre, M. Bouriot est sans nouvelles d'un des deux qui lui restent.

Nous n'ajouterons rien au texte de cette dépêche, qui évoque, dans sa conclusion, une figure aussi digne et aussi douloureusement frappée.

***** Instituteurs patriotes.** — La Fédération des instituteurs proteste par une note contre des articles de la presse qui tendent à obtenir pour les instituteurs appartenant aux services auxiliaires une situation privilégiée en les maintenant en activité dans leur fonction d'instituteurs.

Les instituteurs estiment qu'ils ont le devoir et le droit de participer aux obligations de leurs classes respectives et qu'il vaudrait mieux licencier quelques classes que de laisser suspecter le patriotisme des maîtres.



PARTIE PRATIQUE

Dodelinette.

(BERCEUSE)

Poésie de JACQUES NORMAND.

Musique de AD. DELISLE.

Tendrement et bien lié.



1. Par la vil - le tout re - po - se, Et la lu - ne
2. Si ma sœur-ette est bien sa - ge, Je la mè - ne -
3. Si ma sœur-ette est bien dou - ce, De - main je lui
4. Si ma sœur-ette est gen - til - le Et ferme bien -
5. Si ma sœur-ette est mi - gnon - ne Et sou - rit dans



dans le ciel Cou - le son re - gard de miel Jus - qu'à
rai de - main Voir, tout le long du che - min, Pous - ser
don - ne - rai Un beau mou - ton tout do - ré, Cou - ché
tôt les yeux, Au eiel nous i - rons tous deux Cueil - lir
son som - meil, Nous cueil - le - rons le so - leil Sans en -



ta chambret - te ro - se... Par la vil - le tout re - po - se!
les fleurs au pas - sa - ge... Si ma sœur-ette est bien sa - ge!
sur un lit de mous - se... Si ma sœur-ette est bien dou - ce!
l'é - toi - le qui bril - le... Si ma sœur-ette est gen - til - le!
rien dire à per - son - ne... Si ma sœur-ette est mi - gnon - ne!

Doucement animé.



Do, do, ma câ - li - net - te, Do, do, ma câ - li - net - te,

Do, mi, sol, do... Do-de - li - net - te, Do - de - li - net - te... Fais do do!

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

Pour tous les degrés.

Cocorico.

Le petit coq est matinal. Il chante dès l'aurore. Il réveille le laboureur et tous les animaux de la ferme.

Le chien de berger.

Le chien de berger n'est pas beau. Ses pattes sont trop hautes et son poil est hérissé. Mais il est sobre, robuste, fidèle et intelligent. C'est un bon serviteur.

Le système métrique.

Jean étudie le système métrique. Il a déjà une idée du mètre, du décimètre, du litre, du décilitre. Il parle aussi du décamètre, du décalitre, du gramme et du kilogramme.

Une jeune apprentie.

Marie rapportait le linge lavé et repassé chez les clients. Active et empressée, elle faisait rapidement ses commissions. Elle ne disait que les choses indispensables. Elle écoutait ce qu'on lui disait puis, poliment, prenait congé.

Matinée de printemps.

La journée était charmante. C'était un de ces jours printaniers où mai se dépense tout entier. Les premiers papillons se posaient sur les premières roses. Tout était neuf dans la nature, les herbes, les mousses, les feuilles, les parfums, les rayons. Les cailloux étaient lavés de frais. La chanson des arbres était chantée par les oiseaux nés d'hier. Ils chantaient leur premier chant, ils volaient leur premier vol. C'était un doux parlage de tous à la fois, huppés, chardonnerets, bouvreuils. — VICTOR HUGO.

Une petite fille malheureuse.

Cosette saisit l'anse à deux mains. Elle eut de la peine à soulever le seau. Elle fit ainsi une dizaine de pas, mais le seau était plein, il était lourd, elle fut forcée de le reposer à terre. Elle respira un instant, puis elle releva l'anse de nouveau et se remit à marcher, cette fois un peu plus longtemps. Mais il fallut s'arrêter encore. Après quelques secondes de repos, elle repartit. Elle marchait, penchée en avant, la tête baissée, comme une vieille ; le poids du seau raidissait ses bras maigres ; l'anse de fer achevait d'engourdir et de geler ses petites mains mouillées ; de temps en temps, elle était forcée de s'arrêter, et, chaque fois qu'elle s'arrêtait, l'eau froide qui débordait du seau tombait sur ses jambes nues. — V. HUGO.

La vie des premiers hommes.

Ces cavernes sombres où, en compagnie d'un guide et sous les reflets lointains du jour, nous avons la poitrine serrée par une sorte de terreur, c'étaient les retraites de nos ancêtres, dans notre révérence du passé, nous nous rendons en pèlerinage aux ruines des villes mortes, et nous contemplons avec émotion d'uniformes tas de pierres, car nous savons que sous ces débris gisent des ossements d'hommes qui ont travaillé comme nous et souffert pour nous, amassant péniblement dans la misère et dans les combats ce pieux héritage d'expériences qu'est l'histoire. Mais si la reconnaissance envers les générations des anciens jours n'est pas un vain sentiment, avec combien plus de respect encore nous faut-il parcourir ces cavernes où vivaient nos premiers aïeux, les barbares initiateurs de toute civilisation. Rude était le labeur de ces ancêtres ; pleine de terreurs était leur vie ; sortis de la grotte pour aller à la recherche du gibier, ils rampaient à travers les herbes et les racines, afin de surprendre leur proie ; ils se battaient corps à corps avec les bêtes féroces. Cependant ils devaient avoir, eux aussi, leurs moments de repos et de joie. Quand ils revenaient de la chasse ou de la bataille, ils prenaient plaisir à reconnaître le fracas du ruisseau et la plainte de la goutte qui tombe ; comme le bûcheron retrouvant sa cabane, ils regardaient avec piété ces piliers à l'ombre desquels reposaient leurs femmes et ces lits de pierre où leurs enfants étaient nés. — E. RECLUS.

Jeux de fauves.

Deux tigres de la plus noble race avaient tout exprès choisi cette nuit pour donner à leurs enfants la première leçon de maraude ; les petits étaient charmants ; ils jouaient avec l'innocence du bel âge, et leurs parents, heureux témoins de leurs ébats, oubliaient, par intervalles, leur gravité superbe, pour se mêler à leurs jeux. A chaque secousse du vent les fruits ronds pleuvaient des arbres, et les jeunes tigres, arrondissant leur dos, couraient en bonds obliques sur ces hochets et roulaient avec eux, les pattes roidies et la queue ondoyante, dans des accès furieux de souplesse gracieuse et de naïve gaieté. Lorsque les bons parents voyaient ces étourdis s'aventurer sur la limite ténébreuse du bois, ils se précipitaient, en deux ellipses immenses, vers ces imprudents nourrissons ; ils les ramenaient sur le terrain nu, à coups de caresses. La tendre mère daignait alors se souvenir qu'elle avait été enfant comme eux, et elle lutinait nos écoliers, en repoussant leurs petits ongles vierges avec sa large griffe, tandis que sa langue énorme les couvrait d'un baiser à chaque ondulation convulsive de leur corps. Le vieux mâle veillait au salut de sa famille ; il allongeait son mufle vers les carrefours suspects, en fermant les yeux à demi et faisant frétiller ses narines ; il sondait, en le flairant, le mystère d'un épais buisson, trop calme pour être pur d'embûches ; il élevait ses oreilles de toute leur hauteur, afin de distinguer, dans les murmures de la nuit, ceux qui venaient de l'ennemi ou de la tempête ; et, lorsque ses observations lui donnaient un instant de sécurité domestique, il contemplait obliquement, avec une joie contenue, ce touchant spectacle d'une mère heureuse au milieu de ses fils bien-aimés. — MÉRY.

Le devoir de l'écolier.

Travaille de ton mieux à l'école où tu es placé ; applique-toi de tous tes efforts à profiter de ce qui t'est enseigné. Songe bien qu'on pourrait déjà tirer un certain travail de tes petits bras et de tes petites jambes. On ne le fait pas cependant. Une comparaison va t'expliquer pourquoi.

Quand, au mois de mai, le blé a poussé en herbe et que le champ ressemble à une prairie, on pourrait le faucher et le faire manger au bétail, qui ne demanderait pas mieux. Mais cette herbe-là n'est pas une herbe comme les autres. Qu'on laisse avancer la saison, et de chaque tige il va sortir un épi de grains de froment, dont les hommes se nourrissent, et que le propriétaire, s'il ne les consomme, vendra à beaux deniers comptants. Eh bien ! tu es, toi aussi, un épi de blé. Si l'on t'employait, dès à présent, à travailler autant que tu le peux sans te rien apprendre, tu ne serais jamais qu'un manœuvre, ne sachant ni lire, ni écrire, ni compter ; tu ne vaudrais jamais que ce que valent tes bras, tes jambes, tes épaules, tes reins. Mais si l'on permet à ton intelligence de se développer par l'instruction, à la valeur de ton corps, tu ajouteras celle de ton esprit ; tu pourras devenir un bon ouvrier, un contremaître ou un patron, l'égal d'un homme bien plus riche et plus favorisé que toi ; tu pourras te faire la place dont tu seras digne par ton courage et ton intelligence.

Veux-tu bien comprendre ta situation ? Ta famille et ta patrie s'appliquent à te mettre entre les mains un outil admirable, dont c'est toi qui dois surtout profiter. Elles s'imposent pour cela des sacrifices. Que demande-t-on en échange ? De la bonne volonté, rien de plus. Si tu n'apportais pas cette bonne volonté, tu serais un ingrat. — CH. BIGOT.

RÉDACTION

Sujets avec sommaires.

Degrés intermédiaire et supérieur.

Les coiffures. Matières premières employées dans la fabrication des coiffures (paille, jonc, bois, feutre, crin, soie, étoffe, coton, laine, poil de lapin, de castor, peaux diverses). — Coiffures d'hommes (chapeaux, casquettes, bonnets) ; d'enfants (bérêts, toques) ; de dames ; d'uniformes (képis, casques, tricorues).

Les chaussures. Matières premières employées dans la fabrication des chaussures (cuir, bois, laine, coton, paille). — Les diverses espèces de chaussures (sabots, souliers, bottines, brodequins, bottes, chaussons). — Soins à donner aux chaussures. — Utilité et nécessité des chaussures.

Ce que je fais à l'école. L'arrivée. — En classe : application aux devoirs, attention aux explications, efforts pour comprendre et retenir les leçons. — La récréation. — Rapports avec les camarades : complaisance, patience, aide aux petits et aux faibles. — Langage toujours convenable et poli.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

Moyens de locomotion. Suivant le but à atteindre on choisit le moyen de

transport. — A pied, on va lentement, mais sûrement; on va partout et on voit tout ce qui peut intéresser; on se fortifie physiquement. — Emploi du cheval et d'autres bêtes de somme. — En voiture: il faut de bonnes routes. — Le chemin de fer fait gagner du temps; mais on passe en tourbillon, souvent sans rien voir. — En aéroplane, en ballon: très coûteux et pas toujours très sûr.

La propriété. Comment s'acquiert la propriété? (héritage, travail). — Il est de notre nature de chercher à acquérir quelques biens afin d'assurer notre sécurité, notre existence, notre avenir et celui de notre famille. — L'origine même de la propriété (le travail) la rend respectable. — Celui qui possède doit pouvoir jouir en paix de sa propriété. — Respect de la propriété d'autrui. — Toute atteinte à la propriété est condamnée par la conscience et par les lois.

La parole est d'argent et le silence est d'or. — La parole est précieuse comme l'argent. — C'est la marque distinctive de l'être humain. — C'est le lien qui unit les hommes. — Communication des peines, témoignage d'amitié, expression des besoins, de la volonté. — Elle rend de grands services. — Mais la parole ne vaut que par l'usage qu'on en fait. — Il vaut mieux se taire que de médire, de calomnier, de mentir: le silence est alors plus précieux que l'or. — Il faut réfléchir avant de parler et ne parler qu'à propos.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ECOLE PRIMAIRE (Suite)¹

Le jardin scolaire.

Le jardin que je vais décrire est celui que j'ai établi dans ma salle de classe même. Avec quelques variantes, il pourrait être organisé dans une école quelconque. C'est un coin de nature, et c'est en même temps l'école, « la nature introduite à l'école pour y être étudiée méthodiquement, » selon l'heureuse expression du D^r Dévaud.

On verra que ce « jardin scolaire » répond bien à l'idée que j'ai développée précédemment: « Au besoin, on enseignerait l'agriculture sur sa fenêtre, rien qu'avec un pot de fleur... ». Il comprend essentiellement deux *jardinières* et une *table d'expériences*. Les jardinières sont installées sur deux fenêtres de la salle, à l'extérieur, dans des conditions telles que les élèves peuvent chaque jour, pendant les classes mêmes, ou au moment des récréations, suivre l'évolution des plantes qui y sont cultivées.

L'une d'elles est formée d'une caisse de bois de 0 m. 30 de large et de 0 m. 12 de profondeur, qui occupe toute l'étendue de la fenêtre. Deux fortes poignées de fer permettent de la transporter facilement sur ma table, au moment des leçons, pour l'observation collective, les élèves étant alors groupés, en ordre, tout autour. Un seau, suspendu au mur, d'où l'eau peut couler goutte à goutte, maintient la terre au degré voulu d'humidité.

Dans cette jardinière, nous cultivons des plantes à racines courtes (une touffe de chacune d'elles): seigle, blé, orge et avoine, image des champs de céréales;

¹ Voir l'*Educateur* N° 37 (de 1914) et N° 5.

dactyle, ray-grass, trèfle blanc, image des prairies naturelles, et diverses plantes intéressantes par quelque particularité botanique : haricot et pois, pour l'étude de la germination et de la vie grimpante, fraisier ou renoncule rampante pour l'étude de la multiplication végétative, de la fleur et de la vie rampante, etc., etc.

La seconde jardinière est constituée par une planche horizontale, large comme la fenêtre, et dont l'avant, saillant de 0 m. 60 environ, est soutenu par deux fils de fer fixés au mur. Cette planche, munie d'un rebord de 0 m. 02, réalise une sorte de caisse plate que nous maintenons constamment remplie d'eau (elle doit donc être bien jointée, ou munie d'un fond de zinc).

Cette jardinière supporte des pots de fleurs ou de petites caisses de bois qui renferment les plantes à étudier — et sont destinés à être apportés en classe pendant les leçons. Je donne la préférence aux plantes bulbeuses ou tuberculeuses qui, grâce à leurs réserves nutritives, ont une résistance vitale plus grande que les autres, et n'exigent pas de soins journaliers (pendant l'été elles souffrent moins de l'absence d'arrosage).

Les plantes cultivées dans cette jardinière sont ordinairement les suivantes : poireau, oignon, jacinthe, tulipe — chou-rave, chou pommé, chou de Bruxelles — betterave, carotte, pissenlit — blé, dactyle — pomme de terre, topinambour, etc.

Quant à la table d'expériences, elle est placée dans une partie bien éclairée de la salle, en face d'une fenêtre, sur le passage ordinaire des élèves, de sorte que ceux-ci peuvent chaque jour y faire d'utiles observations.

Cette table a 2 m. de long, 0 m. 30 de large et 1 m. de haut. Par suite de cette hauteur, les objets qu'elle supporte (cultures, appareils, etc.), se trouvent au niveau des yeux des observateurs, et par conséquent dans d'excellentes conditions de visibilité. Des étiquettes indiquent les observations faites ou à faire. A titre d'exemple, je reproduis ici celle qui accompagne l'appareil qui sert à constater la transpiration des feuilles ¹.

Transpiration d'une feuille de lierre.

1° Observez un dépôt de buée sur la lame de verre qui recouvre la face inférieure de la feuille.

2° Interprétez ce résultat, en vous rappelant que les stomates sont sur cette face.

3° Constatez que la transpiration est accompagnée d'une absorption d'eau. L'étiquette marque la position qu'occupait le niveau le 15 janvier.

¹ Pour la figure de l'appareil et la description de l'expérience, voir *Guide expérimental* pour l'enseignement élémentaire des sciences physiques et naturelles, n° 176.

Je vais maintenant, conformément au programme que je me suis tracé, « exposer quelques sujets choisis parmi ceux qui se prêtent à une étude expérimentale dans une école primaire élémentaire, en m'efforçant d'être suggestif. »

(A suivre.)

P. CHAUVET.

CALCUL ORAL (suite).

V. Règles de Trois.

1. On a payé fr. 36,30 pour 12 volumes. Que doit-on payer pour 8 de ces volumes ? Fr. 24,80.
2. 3 kg. d'une marchandise ayant coûté fr. 2,40, combien en aura-t-on de kg. pour fr. 16 ? 20 kg.
3. 4 hl. de froment ont été payés fr. 100. Combien payera-t-on pour 3 ddal. ? Fr. 15.
4. Si on a payé fr. 0,70 pour 0,20 m. d'étoffe, combien doit-on pour 3 m. de cette étoffe ? Fr. 10,50.
5. A combien reviennent 1800 l. de blé, si on a dû payer fr. 175 pour 3 hl. ? Fr. 990
6. Que valent 250 kg. d'une marchandise, 5 quintaux de cette marchandise ayant coûté fr. 1780 ? Fr. 890.
7. En 1 1/2 heure un ouvrier a fait 12 mètres d'ouvrage ; combien en peut-il faire de mètres dans une journée de 10 heures ? 80 m.
8. Que doit-on pour 600 litres de vin, si on a payé fr. 1050 pour 15 hl. ? Fr. 420.
9. Trois terrassiers ont creusé un fossé de 100 mètres de long en 27 jours. Combien de jours auraient mis 9 ouvriers de même force pour faire ce travail ? 3 jours.
10. Pour faire une robe il faut 9 mètres d'une étoffe large de 0,80 m. Combien doit-on acheter de mètres d'une étoffe large de 0,60 m. pour la doubler ? 12 mètres.

VI. Intérêts.

1. Combien rapportent fr. 5800 au 4 % l'an pendant un an ? Fr. 232.
2. On place fr. 8000 au 4 1/2 %. Quel intérêt recevra-t-on au bout d'un an ? Fr. 360.
3. Cherchez l'intérêt de fr. 660 au 5 % pendant 8 mois ? Fr. 22.
4. X. pouvait prêter, pour un an, fr. 20 000 au 4 %, au lieu de cela, il a prêté fr. 12 000 au 3 % et fr. 8000 au 5 % pour le même temps. A-t-il gagné ou perdu ? Il a perdu fr. 40.
5. On place à intérêts simples fr. 1200 au 3 %. Que retirera-t-on comme capital et intérêts au bout de 3 ans ? Fr. 1308.
6. Quel est l'intérêt de fr. 630 au 3 % pendant 120 jours ? Fr. 6,30.
7. Si on paie fr. 22,50 pour l'intérêt annuel de fr. 450, à quel taux est placée cette somme ? 5 %.
8. Quel capital rapporte fr. 30 en 6 mois au taux de 6 % l'an ? Fr. 1000.
9. Un pommier a produit l'année passée 20 ddal. de pommes qu'on a vendues

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Forel sur Lucens. — La place de maîtresse de travaux à l'aiguille est au concours.

Fonctions légales.

Traitement: Fr. 300 par an et autres avantages légaux.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1^{er} service, jusqu'au 19 mars 1915, à 6 heures du soir.

Collège et Gymnase Scientifique

Examens d'admission

Ces examens auront lieu pour la 4^{me} classe du Collège, le **lundi 29 mars** à 8 heures du matin; pour les autres classes du Collège et pour le Gymnase les 29 et 30 mars à 8 heures. Inscriptions et renseignements au bureau de la Direction jusqu'au 25 mars. H 30386 L

≡ AVIS ≡

Collège classique Cantonal

Des cours de rattachement pour entrer en 6^{me} classe seront ouverts d'avril à juillet.

Examens d'admission: Mardi 30 mars, à 8 h. **Inscriptions:** du 15 au 20 mars. **Pièces à produire:** acte de naissance, certificat de vaccination, carnet scolaire.

Contribution scolaire: 20 fr.

Ces cours sont destinés avant tout aux élèves des écoles primaires. H30400L

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « L'EDUCATEUR ».

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève



Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

C A D E A U

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

<i>PARIS</i>	<i>St-LOUIS</i>	<i>MILAN</i>	<i>BRUXELLES</i>
<i>1878-1889-1900</i>	<i>E.U.A. 1904</i>	<i>1906</i>	<i>1910</i>

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre LAUSANNE Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.
Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.
Delémont, rue des Moulins, 1.
Fribourg, rue de Lausanne, 64.
Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.
Montreux, Grand'rue, 73
Neuchâtel, rue du Seyon.
Nyon, rue Neuve, 2.
Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  Vevey  Neuchâtel

o o PARIS, 28, rue de Bondy o o

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le CAPITAINE A. CERF

Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers
de la Suisse Romande

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaité, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes, les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire* si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilleteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

**Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les
librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.**

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

L^{me} ANNEE. — No 12

LAUSANNE — 20 Mars 1915.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR · ET · ECOLE · REQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Librairie Henri DIDIER, 4 et 6, rue de la Sorbonne, PARIS

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE ILLUSTRÉE

Collection Moderne de Classiques

COMPREND DÉJÀ :

ŒUVRES COMPLÈTES

- La Bruyère.** — *Les Caractères*, annotés par M. G. Cayrou, professeur au Lycée de Toulouse, 70 illust. documentaires, 1 vol. cart. toile..... 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre La Bruyère*)..... 5 fr. —
Molière. — *Scènes choisies*, annotées par M. Georgin, professeur au Lycée Henri IV, 40 illustrations, 1 vol. relié toile..... 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Premier Molière*)..... 4 fr. —

MORCEAUX CHOISIS

- A. de Vigny.** — *Morceaux choisis*, annotés par R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 60 illust. 1 vol. relié toile..... 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Vigny*)..... 5 fr. —
Corneille. — *Théâtre choisi* par M. et Mme P. Crouzet, P. Andraud et F. Minouflet, 85 illustrations, 1 vol. relié toile..... 4 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Corneille*)..... 6 fr. —
H. de Balzac. — *Morceaux choisis*, annotés par M. J. Merlant, professeur adj. à la Faculté des lettres de Montpellier, 37 ill. 1 vol. cart. 1/2 toile 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Balzac*)..... 4 fr. 50
Montesquieu. — *Morceaux choisis*, annotés par M. M. Roustan, professeur au Lycée Condorcet, 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Montesquieu*)..... 4 fr. —
Chateaubriand. — *Morceaux choisis*, annotés par M. R. Canat, professeur au Lycée Hoche, 41 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... 3 fr. —
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Chateaubriand*)..... 4 fr. 50
J.-J. Rousseau. — *Morceaux choisis*, annotés par M. D. Mornet, professeur au Lycée Carnot. 35 illustrations, 1 vol. cartonné toile..... 2 fr. 50
 Relié mouton souple, tête dorée (*Notre Rousseau*)..... 4 fr. —

PIÈCES DE THÉÂTRE

- Corneille.** — *Le Cid*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 12 illust. 1 fr. —
Corneille. — *Polyeucte*, annoté par M. F. Minouflet, professeur au Lycée de Lille, 14 illustrations documentaires..... 1 fr. —
Corneille. — *Cinna*, annoté par P. Andraud, 15 illustrations.... 1 fr. —
Corneille. — *Horace*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 30 illust. 1 fr. —
Racine. — *Andromaque*, annotée par M. et Mme P. Crouzet, 28 ill. 1 fr. —
Racine. — *Britannicus*, annoté par M. et Mme P. Crouzet, 20 ill. 1 fr. —
Molière. — *Les Précieuses Ridicules*, annotées par M. et Mme P. Crouzet 14 illustrations..... 1 fr. —
Molière. — *Les Femmes Savantes*, annotées par M. et Mme P. Crouzet, 14 illustrations..... 1 fr. —
Molière. — *Le Misanthrope*, annoté par M. F. Gache, professeur au Lycée de Montpellier, 20 illustrations..... 1 fr. —

M^{me} MAURICE POTEL

Inspectrice de l'Enseignement primaire de la Seine

LES AUTEURS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

- Un magnifique volume in-8 écu de 400 pages, orné de 42 illustrations hors-texte cartonné demi-toile..... 2 fr. 25
 Relié mouton souple, tête dorée (pour bibliothèque ou pour prix).. 3 fr. 75

HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

Précis Méthodique

Par MM. E. ABRY, C. AUDIC et P. CROUZET

Deuxième Edition revue et corrigée (40^e mille)

- Un vol. in-8 carré, imprimé sur beau papier d'alfa et orné de 324 ill. docum. Broché : 5 fr.; relié toile : 5 fr. 50; relié mouton souple, tête dorée : 7 fr. 50.
 NB. — La vente exclusive de cet ouvrage en Suisse est réservée à la Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

Les machines à coudre

SINGER

nouveau modèle
constituent en tout temps un

CADEAU

à la fois utile et agréable

Expositions universelles

PARIS *St-LOUIS* *MILAN* *BRUXELLES*
1878-1889-1900 E.U.A. 1904 1906 1910

TURIN
1911

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement.

COMPAGNIE SINGER

Casino-Théâtre **LAUSANNE** Casino-Théâtre

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENEVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

Neuchâtel, rue du Seyon.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 11.

Yverdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne.

Anthologie Scolaire

par

L. DUPRAZ et E. BONJOUR

avec la collaboration de H. Mercier, professeur au Gymnase de Genève.

Lectures françaises à l'usage des Collèges secondaires,
Ecoles supérieures et Ecoles primaires supérieures.

Adopté et recommandé par les
Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Genève,
Neuchâtel et Tessin.

*Un volume in-16, 546 pages, relié toile souple,
2^e édition, Fr. 2.50*

Cette *Anthologie scolaire* vise à prendre une légitime place entre les manuels purement utilitaires des classes élémentaires et les chrestomathies trop exclusivement classiques. Elle comprend 288 morceaux de prose et de vers. Tout en faisant une part suffisante pour le jeune public auquel elle s'adresse, aux classiques des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècle (Boileau, Bossuet, Buffon, Corneille, Fénelon, La Bruyère, La Fontaine, Lesage, Malherbe, Molière, Montaigne, Montesquieu, Pascal, Racine, Régnier, Ronsard, Saint-Simon, M^{me} de Sévigné, Voltaire, etc.), elle donne un très grand nombre de morceaux des bons écrivains français du XIX^e siècle, de Chateaubriand à Edmond Rostand, en passant par Victor Hugo, Lamartine, Coppée et Daudet. En outre, elle consacre une place légitime à nos auteurs nationaux, poètes et prosateurs. Un appendice contient de courtes et claires notices biographiques sur les auteurs des extraits cités et constitue un premier cours de littérature abrégé.

La matière de ce vivant recueil est considérable, variée à souhait et se prête à merveille aux leçons de lecture expliquée et d'interprétation des auteurs, mais c'est avant tout un livre captivant qui peut éveiller l'intérêt des lecteurs de tous âges.